



EUROPE DIRECT

Pyrénées
Occitanie

**Fiches pratiques
programmes européens
2021-2027**

LIFE

Cadre légal	RÈGLEMENT (UE) 2021/783 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 29 avril 2021 établissant un programme pour l'environnement et l'action pour le climat (LIFE), et abrogeant le règlement (UE) n 1293/2013 https://www.europedirectpyrenees.eu/wp-content/uploads/Reglement_2021_783_LIFE.pdf
Durée programme	2021-2027
Budget	5 432 000 000 euros
Objectif général	L'objectif général du programme LIFE est de contribuer à la transition vers une économie durable, circulaire, économe en énergie, reposant sur les énergies renouvelables, neutre pour le climat et résiliente au changement climatique, afin de protéger, de restaurer et d'améliorer la qualité de l'environnement, y compris de l'air, de l'eau et du sol, ainsi que d'arrêter et d'inverser le processus d'appauvrissement de la biodiversité et de lutter contre la dégradation des écosystèmes, notamment en soutenant la mise en œuvre et la gestion du réseau Natura 2000, contribuant ainsi au développement durable. Le programme LIFE soutient également la mise en œuvre des programmes d'action à caractère général adoptés conformément à l'article 192, paragraphe 3, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne.
Objectifs spécifiques	✓ Mettre au point, démontrer et promouvoir des techniques, des méthodes et des approches innovantes permettant d'atteindre les objectifs de la législation et de la politique de l'Union en matière d'environnement, y compris en ce qui concerne la nature et la biodiversité, et en matière d'action pour le climat, y compris la transition vers les énergies renouvelables et l'amélioration de l'efficacité énergétique, et contribuer à la base de connaissances et à l'application des meilleures pratiques, y compris concernant la nature et la biodiversité, notamment par le soutien au réseau Natura 2000; ✓ Contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et au contrôle de l'application de la législation et de la politique pertinentes de l'Union en matière d'environnement, y compris en ce qui concerne la nature et la biodiversité, et en matière d'action pour le climat et de transition vers les énergies renouvelables ou d'amélioration de l'efficacité énergétique, y compris en améliorant la gouvernance à tous les niveaux, en particulier par un renforcement des capacités des acteurs publics et privés et la participation accrue de la société civile; ✓ Servir de catalyseur pour le déploiement à grande échelle de solutions techniques et stratégiques efficaces pour mettre en œuvre la législation et la politique pertinentes de l'Union en matière d'environnement, y compris en ce qui concerne la nature et la biodiversité, et en matière d'action pour le climat et de transition vers les énergies renouvelables ou d'amélioration de l'efficacité énergétique, en reproduisant les résultats, en intégrant les objectifs connexes dans d'autres politiques ainsi que dans les pratiques des secteurs public et privé, en mobilisant les investissements et en améliorant l'accès au financement.



**Centre EUROPE DIRECT Pyrénées
(ADRET)**

www.europedirectpyrenees.eu

Tel : (33) (0)4 68 05 38 84

Mail : contact@europedirectpyrenees.eu

Membres/partenaires A.D.R.E.T. <https://www.europedirectpyrenees.eu/adret>



EUROPE DIRECT

Pyrénées
Occitanie

**Fiches pratiques
programmes européens
2021-2027**

Structure programme	Le programme LIFE est structuré comme suit: 1) le domaine "Environnement", qui comprend: a) le sous-programme "Nature et biodiversité"; b) le sous-programme "Économie circulaire et qualité de vie"; 2) le domaine "Action pour le climat", qui comprend: a) le sous-programme "Atténuation du changement climatique et adaptation à celui-ci"; b) le sous-programme "Transition vers l'énergie propre".
Actions financées	✓ projets stratégiques de protection de la nature relevant du sous-programme « Nature et biodiversité » ✓ projets stratégiques intégrés relevant des sous-programmes "Économie circulaire et qualité de vie", "Atténuation du changement climatique et adaptation à celui-ci" et "Transition vers l'énergie propre". ✓ projets d'assistance technique ✓ projets d'action standard ✓ autres actions nécessaires à la réalisation de l'objectif général y compris des actions destinées à coordonner et à soutenir le renforcement des capacités, la diffusion d'informations et de connaissances et la sensibilisation afin de soutenir la transition vers les énergies renouvelables et l'amélioration de l'efficacité énergétique. ✓ projets relevant du sous-programme "Nature et biodiversité" qui concernent la gestion, la restauration et la surveillance des sites Natura 2000 conformément aux directives 92/43/CEE et 2009/147/CE tiennent compte des priorités énoncées dans les plans, stratégies et politiques nationaux et régionaux sur la protection de la nature et de la biodiversité, y compris dans les cadres d'action prioritaire adoptés en vertu de la directive 92/43/CEE. ✓ projets d'assistance technique en faveur du renforcement des capacités concernant les activités des autorités des États membres visant à améliorer la participation effective au programme LIFE soutiennent les activités des États membres qui ont une faible participation effective, en vue d'améliorer les services des points de contact nationaux dans l'ensemble de l'Union ainsi que la qualité générale des propositions présentées. Les subventions peuvent financer des activités en dehors d'un État membre ou d'un pays ou territoire d'outre-mer relevant de cet État, à condition que le projet poursuive les objectifs environnementaux et climatiques de l'Union et que ces activités soient nécessaires pour assurer l'efficacité des interventions menées dans un État membre ou dans un pays ou territoire d'outre-mer relevant de cet État, ou pour soutenir des accords internationaux auxquels l'Union est partie en apportant une contribution à l'organisation de conférences multilatérales. Des subventions de fonctionnements sont octroyées au profit des entités à but non lucratif qui participent à l'élaboration, à la mise en œuvre et au contrôle de l'application de la législation et de la politique de l'Union et qui œuvrent principalement dans le domaine de l'environnement ou de l'action pour le climat, y compris la transition énergétique, conformément aux objectifs du programme LIFE.



**Centre EUROPE DIRECT Pyrénées
(ADRET)**

www.europedirectpyrenees.eu

Tel : (33) (0)4 68 05 38 84

Mail : contact@europedirectpyrenees.eu

Membres/partenaires A.D.R.E.T. <https://www.europedirectpyrenees.eu/adret>



EUROPE DIRECT

Pyrénées
Occitanie

**Fiches pratiques
programmes européens
2021-2027**

Bénéficiaires	Sont éligibles a) les entités juridiques établies dans l'un des pays ou territoires suivants i) un État membre ou un pays ou territoire d'outre-mer relevant de cet État; ii) un pays tiers associé au programme LIFE iii) d'autres pays tiers énumérés dans le programme de travail pluriannuel b) toute entité juridique constituée en vertu du droit de l'Union ou toute organisation internationale. Les personnes physiques ne sont pas éligibles. Les entités juridiques établies dans un pays tiers qui n'est pas associé au programme LIFE sont exceptionnellement autorisées à participer lorsque cela se révèle nécessaire pour atteindre les objectifs d'une action donnée, de manière à assurer l'efficacité des interventions menées dans l'Union. Les entités juridiques établies dans un pays tiers qui n'est pas associé au programme LIFE supportent en principe le coût de leur participation.
Appels à propositions	Appels à propositions (Portail EU Finding & Tenders) : ici Appel à propositions 2025 https://www.europedirectpyrenees.eu/appele-a-proposition/life-appele-a-propositions-2025-date-limite-23-09-2025
Documentation utile	Programme de travail pluriannuel 2025-2027 https://lifeflovenija.si/wp-content/uploads/2025/04/C_2025_955_Multi-Annual-Work-Programme.pdf
Contact européen (Agence exécutive)	Agence exécutive européenne pour le climat, les infrastructures et l'environnement (CINEA) W910 B-1049 Brussels, Belgium Tel: +32 (0)2 299 5252 Site web : https://cinea.ec.europa.eu/life_fr
Contact national	Ministère de la transition écologique Contact : lifepiusfrance@developpement-durable.gouv.fr Site web: https://www.ecologie.gouv.fr/programme-europeen-financement-life
Contact Occitanie	DREAL Occitanie 520 allée Henri II de Montmorency 34064 Montpellier - CS 69007 - Cedex 02 Tel: 04 34 46 64 00 Web: http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr
Date mise à jour	19 juin 2025



**Centre EUROPE DIRECT Pyrénées
(ADRET)**

www.europedirectpyrenees.eu

Tel : (33) (0)4 68 05 38 84

Mail : contact@europedirectpyrenees.eu

Membres/partenaires A.D.R.E.T. <https://www.europedirectpyrenees.eu/adret>